Envoyé en préfecture le 16/09/2026
Reçu en préfecture le 16/09/2026
Publié le
ID : 022-212202022-20260916-2026_48-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 septembre 2026

Le lundi 14 septembre 2026 à vingt heures, légalement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie de PLEVIN, en séance publique, sous la Présidence de M. Dominique COGEN, Maire

Etaient présents :

M. COGEN Dominique, Maire

Mme KERFERS Jocelyne, M. HUITOREL Ronan, Mme DEL COLLE Claudie et M. CARIO Eric, Adjoints

M. MONNOT Laurent, M. ROBERT Michel, Mme EXTIER Sabrina, Mme VÉRON Sandrine, M. TAVERNIER Vincent, M. DEMEZET Kevin, Mme COLLOBERT Typhen (arrivée à 20h30)

Absents excusés : M. MARCEL Thierry (procuration à E. CARIO), Mme RIVOALLAND Mireille, Mme DION Gwénola,

Secrétaire de séance : M. Kevin DEMEZET

Date de convocation : 07/09/2026
Date de publication : 16/09/2026

Délibération 48/2026 : Décision modificative n° 2

	Augmentation de crédits
Section d'investissement	
Dépenses	
D2315-10019 : Aménagement du bourg (Eaux pluviales)	6 800 €
D2315-10006 : Voirie	7 200 €
D2183-10001 : Acquisition de matériel	2 000 €
D1641 : Emprunt	2 000 €
Recettes	
R021 : Virement de la section de fonctionnement	16 000 €
R1641 : Emprunt	2 000 €
Section de fonctionnement	
Recettes	
R75888 : Autres	16 400 €
R732221 : FPIC	11 100 €
Dépenses	
D023 : Virement à la section d'investissement	16 000 €
D739221 : FPIC	11 500 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE la décision modificative n° 2 présentée ci-dessus.

Nombre de membres en exercice : 15 - Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 13 - Votes : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus.
Le Maire,

MAIRIE de PLEVIN 22340

Caractère exécutoire certifié par transmission de la présente délibération à la Préfecture de SAINT-BRIEUC le 16/09/2026 et affichage en mairie le 16/09/2026.